



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



Réunion du mercredi 28 juin 2023
19h30 - 21h30

Lieu : Salle Polyvalente École Simone VEIL

Compte-rendu de réunion

PARTICIPANT·E·S

BECHARD Aurore
COHEN Anne-Lise
Correspondante de quartier
LABBÉ Ségolène
*Adjointe à Mme le Maire,
déléguée à la Démocratie
Locale et aux Comités de
quartier*

MEGA Dimitri

EXCUSÉ·E·S

CAMPERVEUX Florence
FANJEAU Nicolas
MONCELET Enzo

BONNAFOUS-ACQUITTER Davina

DUPONT Elisabeth

LEFEVRE Ludovic

ORTEGA Jean-Pierre

DROUIN Anouk
HAMADOUCHE Isabelle
OUKZIZ Khalid

CALVIGNAC Laurent

DUPONT Yves

MCQUILTON Romy
*Conseillère municipale déléguée à
l'Université Populaire, à l'École
Numérique et à la Ville fertile,
Coordonnatrice du Comité de
quartier EN JACCA-MAROTS*

TABEY-BEUVELOT Sandrine

FANJEAU Armand
MEGA Dimitri

Ordre du jour

- La dynamique de groupe
- Parc des Marots
- Bassin de rétention
- Projection organisation animations à venir
- Chemin des Tuileries
- Tableau synthèse

I. La dynamique de groupe

Ces derniers mois, les membres éprouvent des difficultés à se mobiliser sur l'activité du Comité, que ce soit sur des temps en intercomités ou sur son activité régulière. En effet, la réunion du 6 juin dernier n'a fédéré que peu de membres, le Comité n'était pas représenté lors de la réunion intercomités du 24 mai, et très peu pour le repas-partagé du 16 juin au Cabirol.

Mmes S. LABBÉ et R. MCQUILTON s'en inquiètent et souhaitent partager avec les membres des difficultés éprouvées. Pour S. TABEY-BEUVELOT, le mois de juin est un mois très chargé en activités de fin d'année pour les enfants, et il est très difficile de pouvoir disposer d'un vendredi soir ou d'un week-end dans cette période. Plusieurs propositions émergent :

- La première semaine de juillet ? Les membres craignent les départs en vacances.
- Septembre ? Cela paraît également compliqué et peu propice.

Le choix d'un vendredi soir peut représenter un frein. D. BONNAFOUS-ACQUITTER souhaiterait que les invitations soient envoyées plutôt, le délai de 15 jours avant la date de la réunion ou de la rencontre semble trop court pour s'organiser notamment sur les périodes charnières de l'année comme le mois de juin par exemple.

Concernant la participation des membres aux réunions mensuelles du Comité, S. LABBÉ note que parfois, les membres sont peu présents. Elle souhaiterait savoir si les membres sont moins investis par manque d'activités au sein du Comité, ou bien par le fait qu'ils ne se retrouvent pas dans l'activité du Comité. L. CALVIGNAC, à titre personnel, relève que si les sujets abordés lors des réunions mensuelles l'intéressent, il peut se rendre disponible pour participer. Pour le projet du bassin de rétention par exemple, à la lecture des comptes-rendus et des échanges dans le groupe WhatsApp, et, au vu du groupe constitué se saisissant de ce projet, il estime ne pas apporter de valeur ajoutée dans le projet, les choix faits lui conviennent. De plus, le « temps long » dans la mise en œuvre des projets ne favorise pas son implication.

L. LEFEVRE relève une forme d'érosion dans la motivation et l'implication des membres. Pour S. TABEY-BEUVELOT, le démarrage de l'activité du Comité de quartier a été extrêmement rapide, avec beaucoup de propositions d'actions, de fiches-projets, etc. Beaucoup de sujets ont été avancés, aujourd'hui le Comité se trouve face à leur mise en œuvre qui demande du temps.

D. MEGA constate que même si les fiches-projets ont été validées, à ce jour, peu de résultats sont visibles sur le territoire. Par exemple, lors du point d'étape du mois d'octobre dernier, le mur du bâtiment appartenant à Toulouse Métropole n'est toujours pas crépi alors que le rappel au Service Gestion des Routes Métropolitaines -SGRM- de son obligation de le faire a été envoyé en juin 2022.

Pour Y. DUPONT, il convient de pouvoir collectivement se re-questionner sur le fonctionnement du Comité. Il rappelle que la difficulté de la lenteur administrative est connue depuis le début de la mise en œuvre des Comités, les anciens membres et le Pôle Participation Citoyenne en avaient informés les nouveaux membres. Lors d'une précédente réunion portant

sur la dynamique de groupe en début d'année 2023, il avait été convenu qu'A-L COHEN, correspondante de quartier, soit beaucoup plus en soutien du Comité dans son activité. Il avait été également entendu que pour atténuer cette forme de lassitude, il conviendrait de s'organiser pour que les temps de réunions puissent être des temps de convivialité favorisant ainsi les échanges. Toutefois, force est de constater que peu d'échanges sur le partage d'information ou de participation sur les temps des Comités de quartier se font. Aujourd'hui, il se dit incapable de savoir quels sont les membres du Comité qui sont encore parties prenantes du Comité. Les membres actifs du Comité ne sont plus repérables au sein même du groupe.

S. LABBÉ demande si l'organisation posée convient aux membres. Y. DUPONT rappelle que l'organisation est passée d'un extrême à l'autre. Au tout début de l'activité du Comité, les commissions se réunissaient à raison 1 fois par semaine, avec une plénière mensuelle. De fait, les membres étaient sollicités toutes les semaines. Ce temps a certes permis de faire émerger beaucoup d'idées et de projets, mais à également engendré un sentiment d'épuisement au sein du groupe. En début d'année 2023, la nouvelle organisation mise en place n'a pas permis de remobiliser le groupe. Ce constat est partagé au sein du groupe.

R. MCQUILTON remarque qu'il n'est pas très gênant que tous les membres ne soient pas investis à même proportion, chacun s'inscrivant à hauteur de ses disponibilités. À partir du moment où le Comité a des projets et des actions à mettre en œuvre, cela incite à penser qu'il n'y a pas de désengagement du groupe.

S. TABEY-BEUVELOT souligne que les projets sont en phase d'aboutissement au sein du Comité, il manquerait pour elle de nouvelles idées. Y. DUPONT souligne que ne s'étant pas beaucoup retrouvé ces derniers temps, cela n'a pas permis leur émergence. Il invite peut-être à se saisir des projets en intercomités et voir des connexions à mettre en œuvre. Il constate que la seule communication via WhatsApp ne permet pas d'échanger réellement, que ce n'est qu'un partage d'informations. Il convient donc à son sens, de pouvoir trouver un moyen pour se réunir plus régulièrement et partager réellement des idées ou constats posés par les membres.

Il est proposé de pouvoir trouver un intermédiaire entre l'organisation initiale très structurée et l'organisation actuelle à raison d'une réunion mensuelle. Cela pourrait être le maintien de deux commissions :

- Animation
- Environnement/projets

E. DUPONT souligne que des enjeux sont bien repérés sur le territoire du Comité de quartier, notamment la question de la sécurisation des déplacements piétons/cycles dans la zone EN JACCA particulièrement, et que s'en saisir réellement permettrait de mobiliser le groupe. Le projet intercomités des itinéraires malins participant à un début de réponse pour cet enjeu.

A-L COHEN invite les membres à ne pas hésiter à contacter le Pôle Participation Citoyenne, ou à venir en Mairie si besoin de plus d'informations, de précisions sur les projets.

L. LEFEVRE rappelle une réflexion avancée, à savoir celle de se réunir en mensuelle, avec dans un premier temps en présence du Pôle Participation Citoyenne pour le partage d'informations

et les avancées des projets, puis de rester dans un second temps entre membres pour « phosphorer » et échanger sur les projets. Les réunions seraient sur un temps plus long mais ne mobiliseraient pas plusieurs soirs dans le mois.

Y. DUPONT constate que dans le fonctionnement actuel du Comité la décision ne fait pas l'action. Il propose de prendre en charge le secrétariat pour aider à l'articulation des actions, de maintenir la réunion mensuelle avec un ordre du jour construit, le bilan de ce qui est en cours, et se projeter sur les actions à venir.

Il est donc acté :

- ⇒ Maintien de la réunion mensuelle les 1ers mardis de chaque mois avec un premier temps en présence du Pôle Participation Citoyenne, et un second temps entre les membres. Les membres se chargeront de mettre les alarmes et de ramener les clés aux gardiens à l'Hôtel de Ville en fin de réunion. Y. DUPONT sera le secrétaire de séance.
- ⇒ Envoyer les invitations pour les autres réunions -intercomités, réunions publiques, concertations sur des projets à l'échelle de la Ville- à minima 3 semaines à l'avance si possible.

Prochaine réunion fixée au **mardi 5 septembre**.

Mmes S. LABBÉ et R. MCQUILTON remercient les membres pour ces échanges constructifs et pour leur implication dans les travaux du Comité. Les Comités de quartier ont pour objectif de mobiliser les citoyens dans la vie dans la Cité, dans la vie de leur territoire. En ce sens, le Comité de quartier par ses actions d'animations locales, par ses projets d'amélioration du cadre de vie y répond tout à fait. La convivialité au sein de groupe favorise les échanges et permet une meilleure interconnaissance des membres.

II. Parc des Marots

En vue de pouvoir finaliser ce projet, il convient que le Comité décide du jeu ou des jeux à mettre à disposition sur la table dédiée aux jeux.

Il est proposé trois jeux :

- Échecs
- Dames
- Jeu de l'oie.

Les membres s'accordent sur le principe de pouvoir proposer un jeu qui soit le plus fédérateur et que les publics puissent participer sans forcément avoir des pièces ou jetons spécifiques. Les utilisateurs du Parc sont essentiellement des familles qui habitent en proximité, qui peuvent passer des après-midi entières dans le Parc, la cible privilégiée étant les familles.

Le Comité valide :

- Le jeu de l'oie
- Et un jeu de dames -car il est possible de pouvoir faire un plateau d'échecs sur un plateau de dames-.

A-L COHEN rappelle qu'il convient de pouvoir informer les riverains de la mise en place de tables dans le parc, et de mesurer l'acceptation du projet.

Il est convenu de pouvoir consulter les riverains dans la semaine du 24 au 29 juillet, L. LEFEVRE se porte volontaire pour accompagner A-L COHEN.

III. Bassin de rétention

Une liste et un plan d'implantation a été créé par les membres du Comité de quartier.



| | | | |
|---|------------------|----|-------------|
| 1 | Mûrier platane | 8 | Noisetier |
| 2 | Chêne vert | 9 | Micocoulier |
| 3 | Chêne des Marais | 10 | Paulownia |
| 4 | Érable pourpre | 11 | Amandier |
| 5 | Érable negundo | 12 | Tilleul |
| 6 | Lilas | 13 | Genêt |
| 7 | Arbre de Judée | | |

Ces documents vont être fournis au Service Espaces Publics pour qu'il puisse construire une contre-proposition et la partager avec le Comité de quartier par la suite. Le Comité souhaite organiser rapidement une réunion avec le Service afin de s'assurer que la plantation du bassin de rétention puisse être effective à partir de l'automne 2023. => *réunion fixée au 18 juillet 19h.*

Une attention particulière sur l'équilibre de feuillages caduques et de feuillages persistants. Cette remarque sera prise en compte lors des échanges de la rencontre avec le service.

Suites de la réunion du 18 juillet avec le Service Espaces Publics, Olivier DONNART.

Plusieurs informations à retenir, et perspectives à envisager :

- ⇒ *L'autorisation des services de Toulouse Métropole pour procéder à un aménagement paysager à cet endroit est accordée.*
- ⇒ *3 bancs ont été commandé à TM, et seront installés le long du chemin, côté voie ferré pour une orientation vers le bassin.*
- ⇒ *La sélection des essences faite par le Comité convient tout à fait au service, seulement pour l'érable NEGUNDO, cette essence sera remplacée car trop fragile.*
- ⇒ *Des arbres fruitiers seront rajoutés : figuiers, pruniers et autres*
- ⇒ *Le chantier de plantation pourra se faire au mois de janvier 2024*
- ⇒ *Il pourra être participatif, des partenariats pourront être construits avec l'école et la Maison Citoyenne.*

Idées de participation pour les structures socio-éducatives :

- ⇒ *Participation des enfants pour planter les arbres, parrainage par les classes d'un arbre*
- ⇒ *Customisation des tuteurs, et gravure des noms des arbres sur les traverses. Cette action pourrait être proposée à la Maison Citoyenne pour le public préados/ados.*

IV. Chemin des tuileries//Chemin des Marots

| |
|--|
| INTITULE DE LA PROPOSITION |
| Croisement Chemin des Tuileries//Chemin des Marots |
| CONSTAT |
| Au croisement du chemin des tuileries//chemin des marots, c'est un tout petit bout de trottoir où les piétons et vélos/trottinettes doivent se croiser dans les deux sens. |
|   |
| La largeur de trottoir ne permet pas le croisement des vélos//piétons. De plus, l'herbe a cet endroit n'est pas tondue. Beaucoup de vélos et de piétons passent par cet endroit. Ce carrefour est dangereux. |
| OBJECTIFS |
| Sécuriser ce croisement entre les véhicules//les cyclistes//les piétons. |
| CONTEXTE |
|  |

Cette demande a été soumise aux services de la Métropole et validée le 9 juin dernier. Des propositions ont été faites :



Les membres relèvent que la réponse apportée est intéressante mais partielle quant à la demande de sécurisation de la traversée pour les piétons//cyclistes => *Il est demandé de pouvoir compléter les travaux avec l'élargissement de ce trottoir et la sécurisation de la traversée. En cours auprès de la Métropole. En attente.*

V. Chemins malins//itinéraires malins

A. BECHARD, et D. BONNAFOUS-ACQUITTER sont référentes sur ce projet.

A-L COHEN informe que le 23 septembre un stand intercomités est prévu au marché de plein-vent. Il est prévu de présenter la cartographie des itinéraires repérés par les Comités aux habitantes et aux habitants et d'échanger avec eux.

Suite à cette présentation, le projet rentrera réellement dans sa phase opérationnelle. Les services de la Ville accompagneront les Comités afin de matérialiser ces itinéraires dans l'espace public -balisage-, communiquer sur leur existence -communication, édition de plan-, et valoriser l'action des Comités.

La dénomination de ces itinéraires n'est pas encore arrêtée, cette question fait partie de la suite du projet.

Aujourd'hui, il est demandé aux Comités de définir 3-5 itinéraires dans leur territoire pour la fin de l'été. Une réunion entre les membres est à organiser pour les définir.

VI. Projections organisation animations à venir

World Clean Up Day -WCUD-

Les Comités de quartier sont mobilisés pour la journée du 16 septembre. La manifestation se déroulera toute la journée, des Brigades Vertes pourront être organisées le matin et/ou l'après-midi. Les lieux de rendez-vous et les circuits sont laissés à la main des Comités de quartier, le Pôle Participation Citoyenne se chargera de l'organisation matérielle de la manifestation. La valorisation de cette action se déroulera, Allée des Droits de l'Enfant, avec l'installation d'un village associatifs, et d'un espace pour le repas-partagé du midi.

⇒ *La communication de cet évènement sera prête pour la rentrée scolaire. Une diffusion est prévue pour les écoles, ALAE, Maisons Citoyennes, et ALSH.*

Le Comité affichera dans le quartier pour communiquer, à l'entrée du Parc des Marots, à l'entrée de l'école et éventuellement aux commerçants :

- Besoin d'une dizaine d'affiches en format A3.

D. BONNAFOUS-ACQUITTER propose, dans la continuité des projets Simone Verte, de pouvoir solliciter la Directrice de l'école pour relayer l'information auprès des familles.

Membres présents pour la manifestation :

- S. TABEY-BEUVELOT
- E. et Y. DUPONT
- L. CALVIGNAC
- L. LEFEVRE
- A. BECHARD.

Les circuits proposés seront les mêmes que ceux de l'édition 2022.

Heure de départ : 16h

HALLOWEEN

Pour l'organisation de cette manifestation du **mardi 31 octobre**, il convient que 3 ou 4 membres soient volontaires. E. et Y. DUPONT informent qu'ils ne seront pas disponibles. La manifestation se déroulera de 17h30 à 20h30.

Membres présents :

- Aurore BECHARD
- Sandrine TABEY-BEUVELOT

D'autres membres doivent confirmer leur présence.

La communication sera reprise par E. DUPONT sur la base de la communication déjà existante.

A-L COHEN précise qu'au mois de septembre, le Comité doit avoir statué des quantités pour les commandes de soupe à la citrouille, de bonbons et du matériel nécessaire. Elle se chargera de faire le lien avec l'EPAHD Anne LAFFON pour le stockage. => *S. TABEY-BEUVELOT se charge de définir les quantités de soupe à la citrouille et autres besoins en matériel.*

Y. DUPONT se charge de demander à J-P FREMONT pour savoir s'il veut bien venir déguisé en sorcière.

Concernant la mise à disposition du local de la cave FACECILE, S. TABEY-BEUVELOT se charge de prendre attache avec Cécile.

Pour l'achat des bonbons et de la décoration il sera possible de les acheter avec la carte commerçant CARREFOUR => *attention, la carte ne peut être utilisée que dans le CARREFOUR situé 4, chemin de l'Ormeau à Colomiers.*

Le Comité de quartier souhaite organiser un concours de dessins et prévoir une récompense pour tous les participants. A-L COHEN informe que les serres municipales peuvent préparer des petits godets avec un plant de fleurs à offrir aux enfants. Le Comité valide cette option. => *une commande d'une cinquantaine de gobelets est passée auprès des serres municipales.*

NOËL

La date retenue est **le samedi 2 décembre**. Un devis a été demandé à A. ROMERA, prestataire Père Noël. La prestation retenue est la même que celle de l'an dernier => *Bon de commande établi par le Pôle Participation Citoyenne.*

La liste des besoins de l'ALAE en matériel sera fournie au Pôle Participation Citoyenne => *liste fournie, devis en attente validation.*

Les quantités de chocolat chaud restent à définir.

VII. Questions diverses

L. CALVIGNAC demande si concernant la concertation pour la mise en place des stations Vélib' sur la ville, il y aurait des avancées. A-L COHEN précise que le Comité de quartier CENTRE porte un projet d'installation de gonfleurs à vélo dans le territoire de ce Comité. Ce projet pourrait se déployer à l'échelle de la Ville et devrait pouvoir être concomitant avec le déploiement des vélos en libre-service. Cette action serait portée dans le cadre de l'intercomités avec 1 ou 2 membres représentant pour ce projet.

L'attribution du marché de Tisséo pour l'exploitation de vélos en libre-service (VLS) a été actée le 28 juin, à l'entreprise JC Decaux.

Le calendrier contractuel de déploiement des stations VLS est le suivant :

- *Attribution du marché : fin juin 2023*
- *Démarrage marché (études, validations des designs, commandes matériels, préparations travaux, etc.) : septembre 2023*

- *Mise en service du nouveau service Vélo Toulouse (dans Toulouse) de 400 stations et 3300 vélos (50% de la flotte VAE) : septembre / octobre 2024*
- *01/10/2025 : déploiement pour les communes limitrophes ciblées ayant confirmé leur accord pour disposer du service vélo ; Colomiers projette à ce stade le déploiement d'une quinzaine de stations sur la commune.*

La Ville de Colomiers étudiera à partir de la rentrée 2023, en lien avec Tisséo, une méthode de travail et de concertation pour le déploiement sur son territoire. Nous pourrons alors en savoir plus.

Concernant la concertation des usagers, dans le cadre de l'entretien d'un dialogue régulier avec les représentants 2P2R de Colomiers, ces – derniers ont fait savoir qu'ils souhaitent également être associés aux réflexions amont sur le choix des sites qui seront être proposés pour l'installation des stations VLS. La Ville coordonnera ainsi la collecte et analyse des différentes « remontées » usagers, issues de leur expertise d'usages, dans un cadre de travail et de calendrier qui restent à définir.

Suite à l'article paru dans ACTU TOULOUSE concernant la réhabilitation du réseau ferré d'EN JACCA en voie verte, E. DUPONT demande si une échéance est fixée => *en attente de réponses*

https://actu.fr/occitanie/colomiers_31149/pres-de-toulouse-des-bus-pourraient-rouler-sur-une-voie-ferree-desaffectee-le-projet-avance_59652007.html

VIII. Tableau synthèse

| | |
|---|---|
| <u>Dynamique de groupe</u> | <ul style="list-style-type: none"> ☞ <i>Maintien de la réunion mensuelle les 1ers mardis de chaque mois.</i> ☞ <i>Réunion déclinée en deux temps : 1^{er} temps en présence du Pôle Participation Citoyenne, 2^{ème} temps les membres en autonomie.</i> |
| <u>Parc des Marots</u> <u>Installation de tables</u> | <ul style="list-style-type: none"> ☞ <i>Deux jeux sont validés pour la table-jeux : jeu de Dames et jeu de l'oie</i> ☞ <i>Consultation des riverains fixée dans la semaine du 24 au 29 juillet.</i> ☞ <i>L. LEFEVRE volontaire pour accompagner le Pôle Participation Citoyenne.</i> |
| <u>Bassin de rétention</u> | <ul style="list-style-type: none"> ☞ <i>Réunion avec le service Espaces Publics le 18 juillet à 19h</i> ☞ <i>Prévisionnel travaux de plantations : janvier 2024</i> ☞ <i>Chantier participatif à envisager</i> ☞ <i>Partenariats possibles : École S. VEIL, Maison Citoyenne EN JACCA</i> |
| <u>Chemin des Tuileries//Chemin des Marots</u> | <ul style="list-style-type: none"> ☞ <i>Validation des travaux par TM au 9 juin,</i> ☞ <i>Demande d'élargissement des trottoirs et sécurisation de la traversée faite en complément.</i> |

Prochaine réunion du Comité de quartier le 5 septembre => sous forme de repas partagé.

Fin de réunion 21h30
